

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 31

-----  
N°093  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 MAI 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 02 mai**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 26 avril 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Sophie VALLY	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Jean-François MONINO	Madame Soizig NEDELEC
Madame Akoua Marie KOUAME	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Marc RUER	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Patrick LE HYARIC	Madame Magali CHERET
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de la Petite Enfance/

**OBJET : Conventions d'Objectifs et de Financement sur la Prestation de Service Unique (PSU) "Établissements d'accueils de jeunes enfants 0-4 ans" pour l'ensemble des structures Petite Enfance en dehors de la micro crèche Bruno Munari**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu la circulaire n°2010-017 de la Caisse Nationale des Allocations Familiales définissant les relations entre les Caisses d'Allocations Familiales et leurs partenaires dans le domaine des aides au fonctionnement et à l'investissement,

Vu les projets de Conventions d'Objectifs et de Financement sur la Prestation de Service Unique "établissements d'accueil de jeunes enfants 0 -4 ans" pour les structures de la Commune mentionnées ci-dessous, à savoir :

- la crèche collective Ethel Rosenberg – 122 rue A. Karman (convention n° 2018 - 040)
- la crèche collective Marguerite. Le Maut- - 42 Bd Félix Faure (convention n° 2018 - 041)
- le multi accueil la Maladrerie – 27 bis rue Lopez et Jules Martin (convention n° 2018 - 046)
- le multi accueil la Pirouette –38, rue Bordier (convention n° 2018 - 044)
- le multi accueil la Maisonnée – 7 bis rue Achille Domart (convention n° 2018 - 042)
- la crèche collective Annike Kélébé – 15/15 bis, avenue de la République (convention n° 2018 - 043)
- la halte- jeux Henri Roser – 38 rue Gaëtan Lamy (convention n° 2018 - 045)
- le multi accueil Lécuyer – 44 rue Lécuyer (convention n° 2018 - 047)

Considérant l'intérêt du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'ensemble de ces structures, au titre de la Prestation de Service Unique (PSU),

Adoption à l'unanimité par 43 pour

**DELIBERE :**

**AUTORISE** : la maire à signer les conventions entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis relatives à la Prestation de Service Unique "établissements d'accueil de jeunes enfants 0-4 ans" pour les structures de la Commune ci-dessus référencées pour la période du 1<sup>ER</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2021.

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal au : 903-74-78-64

Reçu en préfecture le : 04/05/18  
Publié le : 04/05/18  
Certifié exécutoire : 04/05/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

